



# BULLETIN DE RESERVATION - Gîte Joubert

Alliance Nationale des YMCA France  
Camp Joubert  
43400 LE CHAMBON SUR LIGNON

Site : <https://ymcafrance.fr/camp-joubert/>

### Téléphone

- Ligne fixe : 04.71.59.70.81
- Marie Collin : 06.67.24.39.29 (laisser un message)

### Courriel

- e-mail 1 : [camp.joubert@ymca.fr](mailto:camp.joubert@ymca.fr) ou
- e-mail 2 : [mariecollinymca@gmail.com](mailto:mariecollinymca@gmail.com)

**Bulletin à renvoyer avec votre premier versement à :**

**Marie COLLIN (YMCA-UCJG Camp Joubert)**  
24 rue de Lunéville  
67100 Strasbourg

### DATES DEMANDEES

Arrivée le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ à \_\_ h\_\_ \*

Départ le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ à \_\_ h\_\_ \*

Nom et Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : ..... \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

Cell. : ..... \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

E-mail : .....

**Nombre de participants au séjour :** .....

**Dont ..... enfants de moins de 18 ans**

### **Pour nos statistiques :**

Nombre de personnes de moins de 11 ans : .....

Nombre de personnes de 11 ans à 17 ans : .....

Nombre de personnes de 18 ans à 29 ans : .....

Nombre de personnes de 30 ans à 34 ans : .....

Nombre de personnes de 35 ans et plus : .....

Je, soussigné (Nom et Prénom) \_\_\_\_\_, déclare accepter les conditions de mise à disposition du Gîte Espérance, dit Gîte de Joubert, figurant au dos de ce document et m'engage à les respecter. Je joins un chèque de : \_ \_ \_ \_ \_ €, correspondant à 50% du montant du séjour. J'ai pris note que le solde de la location devra être réglé au plus tard 8 jours avant l'arrivée au gîte .  
**(chèque à l'ordre de UCJG Camp Joubert)**

**Date et signature :**

Avez-vous déjà séjourné au Camp Joubert ? .....  Oui  Non

Si oui, en quelle année ? .....

Si non, comment avez-vous connu le Camp Joubert ?

Réseau Protestant "  Les Pages Jaunes "  Site Internet "  Office de Tourisme du Haut Lignon

Airbnb  Autre. Dans ce cas, précisez : .....

### **Cadre Réserve au Camp Joubert**

Paiement \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ N° chèque : \_\_\_\_\_

BR n°

\_\_\_ / P / \_\_\_



## Conditions générales de mise à disposition du Gîte de Joubert

### - OBJET DU CONTRAT -

Le Comité du Camp Joubert met à disposition du PRENEUR, **en gestion libre**, le gîte « Espérance », dit également « gîte de Joubert ».

### - CONDITIONS FINANCIÈRES -

#### **1°) PRIX**

Le prix de la location est fixé chaque année (voir tarifs).

Il concerne la location pour un week-end (2 nuits) ou pour une semaine (7 nuits).

#### **2°) CAUTION**

Une caution de 200 € sera demandée au début du séjour et restituée à la fin du séjour si le BAILLEUR considère que l'état des lieux est correct.

#### **3°) PAIEMENT**

Un acompte représentant 50% du séjour est à régler au moment de la réservation et le solde est à régler au plus tard 8 jours avant l'arrivée au gîte.

#### **4°) DESISTEMENT**

S'il intervient plus de 60 jours avant le séjour, le montant versé est entièrement reversé au PRENEUR, s'il intervient entre 60 et 30 jours avant le séjour, la moitié du montant du séjour reste dû par le PRENEUR et s'il intervient moins de trente jours avant le séjour l'intégralité du montant du séjour est dû par le PRENEUR.

#### **5°) TAXE DE SEJOUR**

Une taxe de séjour est prélevée par la Communauté de Communes du Haut Lignon. Son montant, actualisé chaque année, est indiqué dans nos tarifs. Les enfants de moins de 18 ans en sont exonérés.

### - CONDITIONS PARTICULIÈRES -

#### **I. QUANT AU PRENEUR**

- 1) Il devra fournir copie de son contrat d'assurance Responsabilité Civile ou une attestation de sa compagnie d'assurance attestant la couverture de ce risque durant le séjour.
- 2) Il devra maintenir les locaux en bon état locatif. Toute dégradation qui sera commise durant le séjour devra être signalée au BAILLEUR lequel indiquera s'il entend lui-même pourvoir à la réparation au frais du PRENEUR ou s'il préfère que le PRENEUR la prenne en charge.
- 3) Tout mobilier détérioré sera facturé au prix d'achat.
- 4) A la fin du séjour le mobilier devra être remis à l'emplacement où il se trouvait en début de séjour.
- 5) Si au cours du séjour un dysfonctionnement des installations apparaît, il est demandé au PRENEUR de le signaler de suite au BAILLEUR. Aucune réparation ne pourra être faite sans l'avis du BAILLEUR ; à défaut, la facturation incombera au PRENEUR.
- 6) Le PRENEUR ne pourra sous-louer ou mettre à disposition gratuite tout ou partie des lieux loués. Le présent contrat n'a d'effet qu'entre les parties expressément désignées en tête du bulletin de réservation et ne peut être en aucun cas étendu à d'autres personnes.

#### **II. QUANT AU BAILLEUR**

Le Camp Joubert déclare que les locaux ont reçu l'agrément de la Direction Départementale de Jeunesse et Sports (n°43051042) et du ministère du Tourisme (n° IM-075100375).

# GÎTE JOUBERT

---

## TARIFS 2018-2019

### Location à la semaine

- Le prix de la location du gîte Espérance est de 265 euros la semaine.
- Pour une réservation de deux semaines et plus, le tarif est de 265 euros la première semaine et de 215 euros par semaine supplémentaire.

### Location pour le week-end

- Le prix de la location du gîte Espérance est de 130 euros le weekend (2 nuits).
- Pour toutes nuits supplémentaires, il faudra ajouter 60 euros par nuit.

### Taxe de séjour

- Une taxe de séjour de 0,70 € par nuit et par personne est instituée par la Communauté de Communes du Haut Lignon.
- Les enfants de moins de 18 ans en sont exonérés.

Un supplément de 25 € est proposé pour le ménage.

Une caution de 200 € est exigée au début du séjour et pourra être retenue par le Camp Joubert si les locaux ne sont pas rendus en bon état.

Les draps et taies d'oreiller ne sont pas fournis. Des couvertures et des oreillers sont à la disposition des utilisateurs. Un ensemble draps-taies d'oreiller est à votre disposition pour 10 € par personne et par séjour.

---

### Weekly price

The price of the rent of the holiday cottage is 265 euro the week.

For a reservation of two weeks and more, the price is 265 euro first week and 215 euros by any additional week.

### Weekend rates

The price of the rent of the holiday cottage is 130 euro the weekend (2 nights) and 60 euro for every additional night.

A 0,70-€ tourist tax a night and a person is established by the Communauté de Communes du Haut Lignon. The children under age 18 are exempted from it.

A 25-€ supplement is proposed for the housework.

A 200-€ pledge is required at the beginning of the stay and can be retained by the Camp Joubert if premises are not made appropriate.

Sheets are not supplied. Covers and pillows are at the arrangement of the users. A set sheets-pillowcase is at your disposal for 10-€ a person and by stay.

